Code action: C1.3

Nom action : Réaliser un groupement de commandes à l'échelle du Grésivaudan sur les actions de rénovation énergétique du patrimoine public des communes

Contexte action : Les communes possèdent un patrimoine immobilier important. Ce patrimoine nécessite dans de nombreux cas des travaux de rénovation leur permettant de retrouver des normes de fonctionnement actuelles. Ces travaux seront en grande partie recensés dans le cadre des dispositifs Conseil en Energie Climat Partagé (CECP) et Climat Pratic qui seront initiés à l'échelle du Grésivaudan via la mise en oeuvre du PCET.

Afin de répondre aux enjeux de rénovation énergétique du patrimoine public des communes, des économies d'échelle peuvent être réalisées en se regroupant pour commander des missions de diagnostics, de rénovation, d'achats d'équipements... Les groupements de commande ont pour avantage de faciliter la mutualisation des procédures de marchés et de contribuer à la réalisation d'économies sur les achats. Cette action permettra également de récupérer plus facilement les certificats d'économie d'énergie à l'échelle de la communauté de communes.